MENNECY

Le passage de témoin entre Xavier Dugoin et son fils Jean-Philippe s'est déroulé dimanche 16 janvier.

Xavier Dugoin passe l'écharpe de maire à son fils Jean-Philippe.

« L'exercice de mon mandat sera probablement différent de celui de mon prédécesseur car je ne suis pas un clone »

Le Républicain : Depuis dimanche dernier, vous êtes maire de Mennecy. Allez-vous, comme votre père, exercer votre mandat à temps complet ou garderez-vous votre emploi à Montereau ?

Jean-Philippe Dugoin : « Il s'agit d'un concept de l'exercice du mandat et de la liberté de l'élu. Je refuse d'être financièrement dépendant de mes fonctions électives. Cela me donne une totale liberté dans mes choix pour faire ce que je crois bon pour les habitants que je représente. Je souhaite garder une activité professionnelle, ce qui est pour moi le gage de ma liberté politique. Etre financièrement dépendant de ses mandats est le premier pas vers les compromissions et les dérives.

- Allez-vous diriger la commune comme votre père, suivre le programme proposé lors de la campagne électorale et travailler en rassembleur avec l'opposition ?

Jean-Philippe Dugoin : Sur la forme, l'exercice de mon mandat de maire sera probablement différent de celui de mon prédécesseur car je ne suis pas un clone. En revanche, nous avons été élus sur la base d'une équipe de trente-trois hommes et femmes et d'engagements pour notre commune. Cette équipe et ses engagements restent inchangés. Le capitaine du navire change mais pas le cap. Ma plus grande satisfaction lors de mon élection a été de rassembler les élus de droite qui s'opposaient à l'ancien maire. Cela rend risibles les accusations de népotisme véhiculées par certains élus du Parti socialiste et cela constitue, pour la première fois depuis 1995 à Mennecy, un symbole de rassemblement de ma famille politique. Ce rassemblement, je compte mettre toutes mes forces et ma volonté politique pour le poursuivre.

- Quelles sont vos priorités pour les trois années à venir ?

Jean-Philippe Dugoin : Maintenir une fiscalité inchangée jusqu'au terme de ce mandat, ce que j'ai réussi à faire en tant qu'adjoint en charge des finances depuis 2008. Parallèlement, nous entrons dans la phase la plus importante du mandat en ce qui concerne nos deux priorités que sont les écoles et les équipements sportifs. Enfin, je souhaite à tout prix, en tant que maire, être le garant de la qualité de vie de Menneçois. Cela impose une urbanisation maîtrisée et un développement encore plus fort de notre action culturelle.

- Allez-vous garder votre délégation aux finances ?

Jean-Philippe Dugoin : Non. J'aurai un regard tout particulier sur ces questions mais j'ai souhaité la confier à Claude Garro, qui a accepté de rejoindre la majorité. Il dispose de toutes les compétences et expériences nécessaires à ce poste. C'est un gage concret de ma volonté de rassembler toutes les bonnes volontés.

- Votre père avait l'intention de quitter la CCVE. Quel est votre point de vue sur ce sujet ?

Jean-Philippe Dugoin : La position de mon prédécesseur n'était pas aussi tranchée que cela. Je n'ai aucune approche dogmatique de cette question. Je souhaite que Mennecy ait toute sa place dans l'intercommunalité où elle est aujourd'hui, c'est-à-dire, concrètement, que les trois dossiers fondamentaux portés par la CCVE pour Mennecy aboutissent : la reprise du stade nautique départemental Maurice-Herzog, le développement de la Zac Montvrain 2 et la création d'un terrain synthétique au stade Alexandre-Rideau. Au-delà de ces trois dossiers, il est impératif que la CCVE respecte les habitants de notre commune en n'imposant pas une tarification de la Reomi qui serait incomprise par les Menneçois. »

Propos recueillis par Robert Mendibure